



AVIS

« Délivrance d'une autorisation d'exploiter »

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Val-d'Illiez porte à la connaissance du public que Mme Justine Chiappa, Route de Rumière 41, 1874 Champéry, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi :

Locaux et emplacements	:	Bâtiment sur parcelle N°1563 , au lieu-dit « Plat »
Enseigne	:	Restaurant des Tennis « Chez JuJu »
Prestations	:	Offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture	:	08h00 à 24h00 22h00 à l'extérieur
Début de l'activité	:	10 avril 2026

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

Val-d'Illiez, le 7 janvier 2026

Commune de Val-d'Illiez